



MAIRIE
74210 - HAUTE-SAVOIE
Tél. : 04 50 44 56 36

Compte Rendu Sommaire de la SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 6 mars 2018

Le six mars deux mille dix-huit, à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe PRUD'HOMME, Maire.

Présents : M. PRUD'HOMME Philippe, Maire
Mme GARDIER Valérie, Mme FALCINO Lucette, M. BRUNET André,
M. DESCHAMPS Jean-Paul, Adjoint au Maire.
M. CARRERA Patrick, M. CREMON Christophe, Mme CURTIUS M. Anick,
Mme DALMASSO Stéphanie, M. LESOT Richard, M. PANISSET Didier,
Conseillers Municipaux.

Absents excusés : M. DI UBALDO Vittorio, M. BRUN Vincent

Le conseil municipal a choisi *Lucette FALCINO* comme secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 13 février 2018 ;
- **APPROUVE** la réalisation des travaux à engendrer suite aux dégâts occasionnés par la tempête Eleanor, **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter auprès de Monsieur le Préfet de la Haute-Savoie une subvention au titre de la Dotation de Solidarité « Evènements climatiques ».
- Dans l'attente de la finalisation des réflexions en cours concernant la participation financière des communes aux différents accueils de loisirs organisés par la Soierie, **APPROUVE**, avec dix voix pour et une abstention (Philippe PRUD'HOMME), la participation de la commune de 6.27 € par jour et par enfant pour permettre aux enfants de la commune de bénéficier d'un tarif préférentiel.

La séance est close à 20 heures 30.

Le Maire
Philippe PRUD'HOMME

Pour le Maire
l'Adjoint délégué

